

Résultat 2020 : 35,1 M€ ROE 2020 : 23,9%

Le conseil d'administration d'ABC arbitrage s'est réuni le 18 mars 2021 sous la présidence de Dominique Ceolin pour arrêter les comptes consolidés de l'exercice 2020. Les données financières se caractérisent comme suit :

	31/12/2020 IFRS	31/12/2019 IFRS
Produit de l'activité courante	68,8 M€	37,2 M€
Résultat net part du groupe	35,1 M€	18,3 M€
Bénéfice net par action (BNPA)	0,60 €	0,31 €
Rendement Net (ROE)	23,9%	12,8%

Activité

La crise sanitaire a engendré en 2020 une vague d'incertitudes rarement rencontrée. Le contexte de marché a été statistiquement exceptionnel. La moyenne de l'indice de référence de la volatilité (VIX) s'élève à 29,3% vs 15,4% sur l'année 2019. Le premier semestre de l'année 2020 se caractérise par un choc de volatilité plus violent sur le mois de mars que ce qui avait été observé lors de la crise de 2008. Ce choc, lié à la montée en puissance de la crise sanitaire, a été suivi par plus de 3 mois de volatilité et de volumes au-dessus de leurs niveaux moyens des 5 dernières années. Les marchés se sont rapidement calmés grâce aux aides développées par les États et l'intervention massive des banques centrales. La situation globale est restée fébrile sur tout l'exercice avec des phénomènes de marché violents comme la rotation sectorielle de novembre 2020. La corrélation des résultats du groupe à ces paramètres, principalement à la volatilité, se montre toujours forte. Après presque une décennie de marchés présentant des volatilités et des volumes en chute sensible, le groupe démontre à nouveau son savoir-faire et sa robustesse dans des conditions de marchés extrêmes. ABC arbitrage présente ainsi son deuxième résultat historique avec une rentabilité sur fonds propres de près de 24%.

Politique de distribution

Pour rappel, il y a deux ans, une politique de distribution trimestrielle a été mise en place. A ce titre, deux acomptes de 0,10 euro par action ont été réalisés en octobre et en décembre 2020.

Le conseil d'administration confirme qu'un acompte de 0,10 euro par action sur les résultats 2020 détachera le 13 avril 2021 pour une mise en paiement le 15 avril 2021. Par ailleurs le conseil d'administration compte proposer à l'assemblée générale du 11 juin 2021 un solde de dividendes de 0,18 euro par action, portant ainsi le total du dividende au titre de l'exercice 2020 à 0,48 euro par action. Les modalités et calendrier de ce solde de dividende seront présentés ultérieurement.

Perspectives

Dans un contexte de pandémie mondiale, le plan stratégique ABC 2022 a été lancé début 2020 avec pour objectifs d'accentuer ses investissements R&D, de développer ses capacités de gestion et de construire de nouvelles stratégies capables de mieux performer sur des scénarios de basse volatilité durable. L'installation de cette crise sanitaire historique et la situation de krach connue début 2020 n'a pas changé ce plan stratégique. Même si le groupe a dû parfois adapter ses priorités à court terme pour faire face à ce type de marchés agités, ABC arbitrage maintient sa stratégie de renforcement de ses points forts et de développement significatif de sa croissance sur ses axes historiquement plus faibles. Le début de 2021 présente encore une certaine fébrilité face aux risques de troisième vague sanitaire mais cette nouvelle année est surtout marquée par de nouveaux programmes d'injection massive de liquidités aux États-Unis et par les campagnes mondiales de vaccination intensive. Le groupe ABC arbitrage maintient un rythme soutenu sur ce début d'année avec une moyenne mensuelle proche de la moyenne du rythme d'activité 2020 même s'il est certainement trop tôt pour faire une projection sur l'ensemble de l'exercice 2021.

Contacts: abc-arbitrage.com

Relations actionnaires : actionnaires@abc-arbitrage.com Relations presse : VERBATEE / v.sabineu@verbatee.com

¹ A cette date, les procédures d'audit menées par les commissaires aux comptes sont toujours en cours.